



Je comprends ce qu'est une déclaration de Rio

Vocabulaire : développement durable

3.

a.

DOC. 1 Les principes du développement durable

DOC DE
RÉFÉRENCE

Principe 1 : Les êtres humains [...] ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature.

Principe 10 : Chaque individu doit avoir accès [...] aux informations relatives aux substances et activités dangereuses dans leurs collectivités [...].

Principe 21 : Il faut mobiliser la créativité, les idéaux et le courage des jeunes du monde entier [...] de manière à assurer un développement durable et garantir à chacun un avenir meilleur.

Principe 22 : Les populations et les autres collectivités locales ont un rôle vital à jouer dans la gestion de l'environnement [...].

Extrait de la Déclaration de Rio

DOC. 2 Le point de vue du maire du Havre

« Conjuguer notre essor économique et le bien-être des habitants, tout en préservant l'environnement, est le fondement même du développement durable. La municipalité s'est précisément fixée cette ligne de conduite.

Trois « **agendas 21** » ont été successivement élaborés et menés depuis 2005 pour transmettre à nos enfants une ville où ils ai-

meront vivre et habiter. Le développement durable n'incombe pas aux seuls pouvoirs publics. Il relève de la responsabilité de chacun. »

Édouard Philippe,
maire du Havre,
décembre 2012

1. Document 1: Qu'est-ce que la Déclaration de Rio ?

.....

.....

.....

2. Documents 1 et 2 Soulignez en **rouge** les objectifs du développement durable.

3. Documents 1 et 2 Soulignez en **bleu** les acteurs du développement durable.

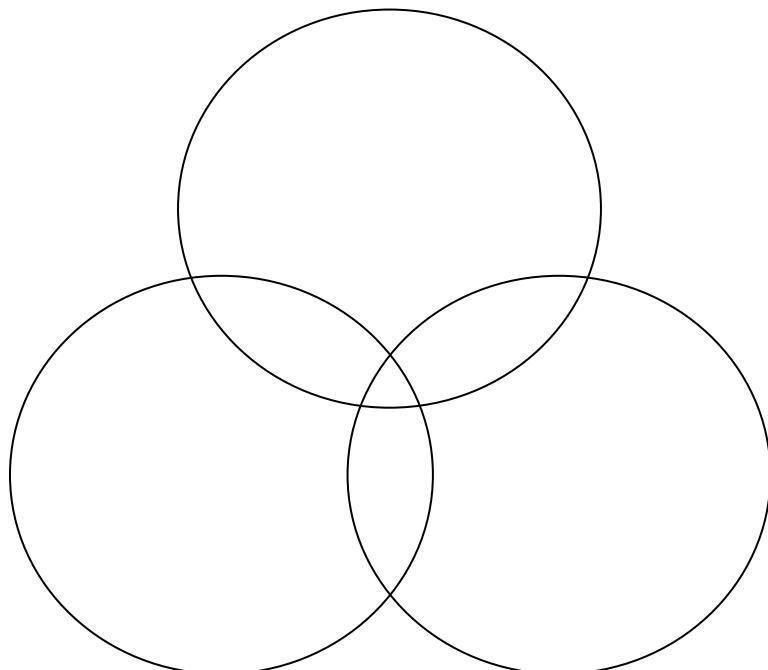
4. Document 2 Quels sont les trois objectifs (piliers) du développement durable évoqués par le maire ?

.....

.....

.....

5. Complétons ensemble le schéma du développement durable.





Je comprends ce qu'est un agenda 21

Vocabulaire : agenda 21, citoyenneté

b.

6 enjeux pour Creil

Qu'est-ce qu'un Agenda 21 ?

C'est un programme d'actions pour le 21^{me} siècle adopté par 173 États lors du Sommet de la Terre de Rio en 1992. Les collectivités territoriales (régions, départements, communes) se lancent depuis quelques années dans cette démarche « agenda 21 ». Plus qu'un document porteur de bonnes intentions, ce projet territorial, solidaire, équitable, respectueux de l'environnement jette des bases solides, cohérentes, encourageantes pour changer notre ville. Il se compose d'enjeux, d'objectifs, d'orientations et d'engagements répondant à l'équilibre des 4 piliers du développement durable. Il place l'humain au cœur de son approche.



MICROPROJET 1 Journée porte ouverte de la Culture

Cette journée aura vocation à faire découvrir gratuitement les lieux de la culture de Creil pour avoir une meilleure visibilité des talents, des potentiels et des pratiques artistiques dans notre ville.

MICROPROJET 5 Les talents creillois

Creil regorge de talents en tout genre. Des actions exemplaires, des succès quotidiens, des talents non soupçonnés, des réussites professionnelles doivent être encouragées et récompensées. Plusieurs prix sont décernés par catégories : solidarité, culture, sport, citoyenneté, développement durable, économie, éducation...

MICROPROJET 2 Un jardin bio à la maison

La maison creilloise des associations (MCA) accueillera un petit jardin bio, avec des variétés de légumes, fruits, fleurs, plantes pour reconstruire des chaînes alimentaires tout en respectant le milieu écologique local. Le jardin de la maison de la Faïence et la place Saint-Médard avec la Maison de la Ville pourront être le lieu d'autres expérimentations de culture... Des lieux à visiter sans modération !

MICROPROJET 6 Protéger les écosystèmes

Abandonnons la vision trop égoïste de l'homme en consacrant une large place aux espèces animales. Ce microprojet, symbolique, redonne une place au rythme de la vie : papillons, abeilles, grenouilles, libellules, oiseaux,... Recréons des corridors biologiques en aménageant une petite mare, en installant des nichoirs à oiseaux, en réimplantant des ruches sur Creil.

MICROPROJET 8 Pedibus autour des écoles

Cet « autobus » pédestre pour les enfants est une alternative possible à l'utilisation de la voiture. Ce ramassage scolaire à pied suivra un itinéraire précis. Une première série d'expérimentations sera menée autour de quelques écoles creilloises.

MICROPROJET 9 Des ambassadeurs responsables

Des éco-ateliers se poursuivent en 2010-2011. Une formation complète, régulière, à destination des agents de la ville sera dispensée pour les former à l'éco-citoyenneté. Ces futurs ambassadeurs diffuseront la culture du développement durable.

MICROPROJET 3 Les déplacements alternatifs à l'étude

Face aux effets négatifs du « tout automobile », il paraît nécessaire d'explorer des solutions alternatives : transports en commun en site propre, covoiturage, pratique du vélo, encourager l'achat de véhicules propres (ou écologiques) etc. Pour cela une commission spécifiquement dédiée à ces questions a été créée !

MICROPROJET 7 Cultivons nos balcons

Il existe une nouvelle façon de jardiner, même dans un appartement, sur un balcon. La méthode est simple et accessible à tous ! Le jardinage au carré dans un cube de 30 cm sur 30 cm ou dans une jardinière est du jardinage tout court ! Il permet de récolter régulièrement des légumes ou fruits variés, en petite quantité : oignons, tomates grappes, persil, plantes aromatiques...

La future maison de la ville et la cabane de jardinier seront là pour vous guider.

MICROPROJET 10 Le marché éco-citoyen

Il est organisé en collaboration avec l'association La Quino, le 2^e jeudi du mois de 17h30 à 20h00 place Saint-Médard. Une dizaine de commerçants investissent et animent cette place pour nous faire découvrir les produits locaux, bio, issus du commerce équitable.

MICROPROJET 4 Creil accueille ses visiteurs

Après la signalétique sur le nouveau patrimoine « vert », ce sont les entrées de ville qu'il faut soigner en mettant en avant les nombreux équipements et les 70 communautés présentes à Creil qui font notre richesse. Cette signalétique adaptée sera conçue à partir de matériaux respectueux de l'environnement et confectionnée en partenariat avec l'espace des beaux arts Henri Matisse.

MICROPROJET 11 Des agents exemplaires

Après avoir effectué plusieurs entretiens avec chaque direction de service de la ville, un constat a été posé : ils se sentent impliqués par le développement durable. Ils atteignent une forme d'exemplarité au quotidien en utilisant des bacs de dégraissage avec des bactéries dans les ateliers de la ville, en faisant attention à

la logistique « verte » et durable, en réduisant les consommations internes (énergie, eau, déchets, papier), en intégrant le développement durable dans l'organisation des manifestations culturelles, sportives, en menant une politique d'achat plus responsable. Ils se rapprochent de plus en plus du label « qualiville ».

Classe chacun des enjeux de l'agenda 21 de Creil dans le tableau en fonction des piliers du développement durable. Classe ensuite chacun des micro projets dans ce même tableau.

Economique	Social	Environnemental